

Qualifications professionnelles

Si vous voulez vous mettre à votre compte, vous devez avoir certaines aptitudes professionnelles qui correspondent à votre projet. Pour certaines professions, vous devez prouver vos qualifications à l'aide de diplômes correspondants afin de pouvoir créer une entreprise dans ce domaine en Allemagne. Cela vaut notamment pour les activités dans le domaine de la santé, du droit et de l'éducation, mais aussi dans l'artisanat. Si vous avez obtenu votre diplôme professionnel à l'étranger, vous devez demander la reconnaissance de votre qualification. Vous pouvez exercer votre activité correspondante dès que votre diplôme a été reconnu comme étant équivalent au diplôme allemand correspondant. Vous obtiendrez de plus amples informations sur le fonctionnement de la procédure de reconnaissance pour différents métiers dans la rubrique « **Reconnaissance** ». Important : les diplômes professionnels obtenus au sein de l'Union européenne ne doivent pas non plus être automatiquement reconnus.

Métiers de l'artisanat

L'artisanat présente quelques spécificités : dans certains métiers, il ne suffit pas d'avoir suivi la formation correspondante. Les créateurs d'entreprise ont également besoin d'un brevet de maîtrise (Meisterbrief) pouvant être obtenu après une formation spécifique. Si vous pouvez présenter un diplôme professionnel étranger qui est jugé équivalent à l'examen de maîtrise (Meisterprüfung), vous pouvez exercer une profession indépendante qui est soumise à autorisation. Par exemple, les professions suivantes en font partie : maçons et bétonneurs, constructeurs routiers, peintres et vernisseurs, mécaniciens de précision, électrotechniciens, menuisiers, bouchers, opticiens, etc. Cependant, si vous êtes titulaire d'un diplôme correspondant à la qualification professionnelle normale, vous pouvez obtenir votre titre de maître artisan (Meistertitel) en suivant une formation continue correspondante. Nous avons rassemblé les différentes possibilités qui s'offrent à vous afin d'obtenir ce titre dans la rubrique « **Formation en Allemagne** ».

Indépendamment de vos qualifications professionnelles, vous devez avoir des connaissances commerciales. Par exemple, des **séminaires et ateliers spécifiques** vous permettent d'acquérir des notions de comptabilité, de calculs de prix et d'évaluation des coûts ou de rafraîchir vos connaissances.

Plus d'informations sur le web

Reconnaissance en Allemagne

Découvrez les procédures de reconnaissances des diplômes

Portail de la création d'entreprise

Lancez-vous – faites le test : « Ai-je l'étoffe d'un entrepreneur ? »